

REGLEMENT DES TRJC

DES SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MAI 2022

1°) Sélections des compétiteurs : Seront retenues pour participer au TRJC, **une équipe par comité départemental**

La composition des équipes devra respecter les instructions suivantes :

Chaque équipe de comité sera composée de 2 poussins garçons, 1 poussin fille, 3 pupilles garçons et 2 pupilles filles, 4 benjamins et 2 benjamines, 4 minimes garçons et 2 minimes filles soit 20 jeunes.

Le nombre de filles pourra être supérieur pour chacune des catégories et illimité.

L'équipe sera encadrée par **4 accompagnateurs** dont l'un au moins sera une femme. Deux accompagnateurs au minimum seront titulaires d'au moins un BF1 ou entraîneur jeune (respect impératif de cette obligation). Le comité départemental pourra présenter une jeune arbitre des écoles de vélo (**âgé de 14 à 18 ans**). Il participera au contrôle des épreuves et une formation lui sera assurée. Il sera pris en charge par son comité sauf pour le repas qui sera pris en charge par l'organisation. Chaque comité présentant un jeune arbitre recevra un bonus de **100 points**.

La totalité des coureurs de chaque équipe participera à l'ensemble des épreuves de sa catégorie sauf pour l'épreuve de mécanique.

2)° Les épreuves du dimanche 29 MAI : Les épreuves du dimanche 29 mai seront les épreuves routes soit la course sur route aux points ,le CLM individuel et le CLM par équipes .

| EPREUVES | ROUTE AUX POINTS | CLM INDIVIDUEL | CLM PAR EQUIPES |
|---------------------|------------------------|-------------------|--------------------|
| CATEGORIES | | | |
| POUSSINS F | 2 TOURS | | |
| POUSSINS G | 2 TOURS | | |
| PUPILLES F | 4 TOURS | | |
| PUPILLES G | 4 TOURS | | |
| BENJAMINES F | 6 TOURS | X | |
| BENJAMINS G | 6 TOURS | | X |
| MINIMES F | 12 TOURS | X | |
| MINIMES G | 12 TOURS | | X |

2-1 PROGRAMME (horaires)

Cyclo-cross

Samedi 28 mai

Reconnaissance du circuit à partir de 12h00 Départ de la première course : 14h00 – Mise en grille 10mn avant

Ordre des catégories :

- Poussins G
- Poussines
- Pupilles G
- Pupilles F
- Benjamins
- Benjamines
- Minimes F
- Minimes G

Epreuve chronométrée

Samedi 28 mai

1^{er} concurrent : 14h00

Ordre des catégories :

- Benjamins
- Benjamines
- Minimes F
- Minimes G
- Poussins G
- Poussines
- Pupilles F
- Pupilles G

Jeux d'adresse

Samedi 28 mai

Ordre des catégories

- Minimes G
- Benjamins
- Benjamines
- Minimes F

Reconnaissance à pied 12h00 1^{er} concurrent : 14h00



Dimanche 29 mai

Ordre des catégories

- Poussins
- Poussines
- Pupilles F
- Pupilles G

Reconnaissance à pied 8h30 1^{er} concurrent : 9h00

[Epreuve mécanique](#)

Samedi 28 mai

Par équipe

18h30

[Contre la montre individuelle](#)

Dimanche 29 mai

1^{er} départ 9h00

Ordre des catégories

- Benjamines
- Minimes F

[Contre la montre par équipe](#)

Dimanche 29 mai

1^{er} départ 10h00

Ordre des catégories

- Benjamins
- Minimes G

[Route](#)

Dimanche 29 mai

Départ poussins F et G : 11h00

Départ pupilles F et G : 11h15

Départ Benjamines : 11h45

Départ Benjamins : 12h30

Départ Minimes F : 14h00

Départ Minimes G : 15h00

[3°\) Engagements](#)

Les engagements sont gratuits et sont effectués par les comités départementaux.

Les engagements devront se faire sous cycle web

Les engagements doivent être envoyés à vincent.mazzoleni@veloclubcorbas.fr avant le 9 mai.



Les responsables de chaque comité devront venir retirer les dossiers course* à partir de 11h le samedi dans la salle de réception. La liste d'émargement devra être remise à l'accueil avant le début des courses.

*dossier course : dossards, transpondeurs, feuille d'émargement, ...

4°) Disposition général

4-1 Casque, gants et dossards

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire y compris hors course

Chaque coureur aura un dossard qui sera mis en évidence à gauche ou à droite en fonction des épreuves

En cas de perte du casque lors d'une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement et ne pourra repartir que coiffé à nouveau de celui-ci

4-2 Les vélos

Pour les épreuves du calendrier régional, tous les types de vélo sont autorisés (suivant décision du comité régional) de la catégorie Pré licenciés à la catégorie Benjamins

Les vélos ne doivent comporter aucun additif (les courroies sont interdites sur les pédales automatiques, les prolongateurs sont interdits)

Le vélo type VTT est autorisé à condition de respecter le développement maximum autorisé. (voir tableau)

Le changement de vélo au cours d'une même épreuve est possible suivant la décision du comité régional

Les roues doivent être standards et **UNIQUEMENT** à rayons.

Les concurrents dont les vélos de VTT ont des guidons qui dépassent 50 cm de largeur prendront le départ en dernière ligne.

4-3 Contrôle des braquets

Avant chaque épreuve un contrôle des développements sera effectué pour toutes les catégories.

En cas de non-conformité, le coureur ne pourra pas prendre le départ de l'épreuve.

Le blocage du dérailleur n'est pas autorisé.

Les développements maximums autorisés

| | Route | Vitesse | Cyclo cross | Adresse |
|-----------------------|-------------------------|-------------------------|-------------|-------------------------|
| Poussins | 5.60m | 5.60m | Libre | 5.60m |
| Pupilles | 5.60m | 5.60m | Libre | 5.60m |
| Benjamins | 6.40m | 6.40m | Libre | 6.40m |
| Minimes Filles | 7.01m | 7.01m | Libre | 7.01m |
| Minimes Garçons | 7.01m | 7.01m | Libre | 7.01m |

4-4 Abandon

En cas d'abandon lors d'une épreuve, le coureur sera classé dernier de l'épreuve.

Il pourra disputer les épreuves suivantes, s'il justifie les raisons de son abandon auprès du responsable des commissaires

Dans le contraire, il sera disqualifié.

4-5 Discipline

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements et placée sous la responsabilité des commissaires.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe (parents, dirigeant ou autres) à l'encontre des commissaires et concurrents entraînera la mise hors course de toute l'équipe concernée.

Seul, le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

4-6 Pénalités

La mise hors course (ou disqualification) signifie que le concurrent (ou l'équipe) est exclu(e) de l'épreuve et qu'il ne figurera pas au classement final de celle-ci.

Le déclassement est une rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours. Le coureur pourra disputer les épreuves suivantes et figurera dans le classement final.

Le jet d'objet (bidons, papiers, etc. ...) sera sanctionné par une pénalité en points pour l'équipe concernée

Pour tout cas non prévu dans ce présent règlement, c'est le « règlement général » de la fédération française de cyclisme qui servira de référence.

5°) Divers

Par mesure de sécurité, lors du passage de la ligne d'arrivée, le vainqueur doit garder les 2 mains sur le guidon.



Néanmoins, en cas d'arrivée isolée (sans sprint) il est autorisé à lâcher une main.

Rappel

C'est le « règlement général » de la Fédération Française de Cyclisme qui s'applique, pour toutes les situations non prévues dans le présent règlement

6°) Epreuve de CLM individuel

L'épreuve est proposée uniquement pour les filles des catégories benjamins et minimes.

Elle se déroule sur un circuit de 2,5km à parcourir 1 fois.

Interdiction de s'échauffer sur le circuit pendant les épreuves sous peine de disqualification du coureur

Matériel :

Le vélo utilisé sera le même que pour l'épreuve de route

Les prolongateurs sont interdits

Roues à rayons obligatoires

Les casques profilés sont interdits

Déroulement de l'épreuve :

Départ arrêté et tenu avec chronométrage manuel

Un tour de circuit

Aucun ravitaillement n'est autorisé

L'ordre de départ sera établi à partir du classement du test chronométré.

- La 1ère du test partant en dernière.

- Départ toutes les minutes ou autres suivant les impératifs locaux

Une concurrente rejointe ne doit pas gêner et prendre la roue de la concurrente qui la double sous peine de déclassement

Classement :

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer

L'épreuve est uniquement proposée pour les garçons benjamins et minimes. Elle se déroule sur un circuit de 2,5km à parcourir 1 fois

Interdiction de s'échauffer sur le circuit pendant les épreuves sous peine de disqualification du coureur

7°) Epreuve de CLM par équipe

L'épreuve est uniquement proposée pour les garçons benjamins et minimes. Elle se déroule sur un circuit de 2,5km à parcourir 1 fois

Interdiction de s'échauffer sur le circuit pendant les épreuves sous peine de disqualification du coureur

Matériel :

Le vélo utilisé sera le même que pour l'épreuve de route

Les prolongateurs sont interdits

Roues à rayons obligatoires

Les casques profilés sont interdits

Composition des équipes :



4 coureurs par catégories

Déroulement de l'épreuve :

Un tour de circuit

Les coureurs sont autorisés à prendre des relais.

Aucune autre entraide ne sera admise (ex : pousser son coéquipier.)

Aucun ravitaillement n'est autorisé

L'ordre de départ sera établi à partir du classement provisoire par équipe établi avant cette épreuve.

- La 1ère équipe du classement partant en dernier.

- Départ toutes les minutes ou autres suivant les impératifs locaux

Une équipe rejointe ne doit pas gêner et prendre les roues de l'équipe qui la double sous peine de déclassement.

Classement :

Le temps sera pris sur la roue avant du dernier coureur de l'équipe à franchir la ligne.

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer

En cas de crevaison ou chute, dûment constaté par un arbitre au cours de l'épreuve, le temps sera pris sur l'avant dernier coureur de l'équipe.

En cas d'équipe incomplète une pénalité sera exprimée en % du temps moyen sera appliquée.

Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie

8°)Epreuve de route de type course aux points

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon leur classement du test chronométré.

L'épreuve se déroule sur un circuit de 1,9km sur un circuit intégrant une portion de chemin de traverse non goudronné. (Roue carbone et boyau fortement déconseillé).

- 2 tours pour les poussins filles et garçons
- 4 tours pour les pupilles filles et garçons
- 6 tours pour les benjamins filles et garçons
- 12 tours pour les minimes filles et garçons

Classement :

Des catégories poussins à benjamins, il y aura deux classements, l'un à mi-course et l'autre à l'arrivée. Pour les minimes, il y aura 3 classements (4^{ème} tour, 8^{ème} tour et arrivée). Les points sont doublés à l'arrivée.

5 points pour le premier, 3 points pour le deuxième, 2 points pour le troisième, 1 point pour le quatrième.

Les sprints intermédiaires et du dernier tour seront annoncés par la cloche au passage de la ligne au démarrage du tour

Le vainqueur sera celui qui a marqué le plus de point, le second celui qui aura marqué le plus de point après le premier et ainsi de suite jusqu'aux coureurs qui n'ont pas marqué de point, à la condition d'avoir franchi la ligne d'arrivée. Les coureurs n'ayant pas marqué de points seront classés à la suite des coureurs ayant des points dans l'ordre d'arrivée lors du franchissement de la ligne d'arrivée.

- Tout dépannage en cas de bris de matériel ou crevaison devra être conforme aux exigences réglementaires.
- Dans la zone de dépannage, seront présents deux personnes par équipe au maximum.

Il y aura une zone de dépannage sur la ligne de départ et une à la sortie du chemin de traverse



Tout coureur doublé ayant reçu l'ordre d'un commissaire de s'arrêter devra obtempérer, le cas échéant, il sera mis hors son retrait. Tout coureur ne peut pas prendre le sillage d'un coureur qui n'est pas au même point km. course. La place qui lui est attribuée sera celle qu'il occupait au moment de l'abandon.

Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité. Les ravitaillements, même en boisson, ne sont pas autorisés. Une fois le départ donné, aucun coureur ne pourra s'échauffer sur le parcours. Une fois la ligne d'arrivée franchie, le concurrent ne pourra repasser en sens inverse. En cas d'infraction, l'équipe du coureur incriminé recevra une pénalité de 25 points en moins

Chaque participant devra faire contrôler la conformité de son cycle et développement avant le départ.

Poussins et Pupilles :

Il sera prévu un départ décalé pour les filles

VELO CLUB DE CORBAS PLACE CHARLES JOCTEUR CORBAS

Vélo Club Corbas
Place Charles Jocteur
69980 Corbas
FFC -FSGT